

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU



La Feuille Verte

Numéro 9

OCTOBRE 2010

Siège Social : 26, rue de la Cloche - B.P. 14 - 77301 FONTAINEBLEAU CEDEX – Téléphone : 01 64 23 46 45
Site WEB : <http://www.aaff.fr> – Courriel : lesamisdelaforet.association@neuf.fr

I - LES AFF et LA FORÊT

Parc national

Les réflexions engagées depuis le début de l'année sur l'opportunité de créer un parc national à Fontainebleau ont beaucoup mobilisé les AFF. Dans le collège des usagers qui réunissait une vingtaine d'associations, plusieurs réunions ont permis de nombreux échanges qui ont abouti à l'adoption d'une motion commune. Les associations signataires expriment notamment leur attachement au statut de protection actuel et à la poursuite de toutes les activités sportives et de loisirs qui sont pratiquées en forêt, sans restriction ni contraintes nouvelles. En effet, les statuts actuels (site classé, forêt de Protection, réserve de biosphère, site Natura 2000, forêt Patrimoine) permettent de concilier ces activités avec les préoccupations de protection de la forêt et de sauvegarde de la biodiversité. Elles estiment que la création d'un parc national n'est ni utile, car les protections actuelles sont suffisantes, ni souhaitable car ce massif nécessite sur la plus grande partie de sa surface (en dehors des 2 300 hectares de réserves biologiques) des mesures de gestion sylvicole afin d'assurer la pérennité des peuplements et leur adaptation aux changements climatiques et un afflux touristique supplémentaire, que ne manquerait pas de générer ce nouveau label, serait préjudiciable à la forêt. Enfin, elles considèrent que la création d'un Parc n'est pas possible au cœur d'une région très urbanisée où cette forêt a un rôle social essentiel d'accueil du public et se trouve cloisonnée par plus de 180 km de routes publiques et une autoroute. Sa très forte fréquentation est incompatible avec un statut de Parc national, espace de nature sauvage, protégé et laissé à sa libre évolution.

Malgré la forte opposition des principales associations d'usagers de la Forêt, le rapport du président du comité de pilotage, mis en place par le maire de Fontainebleau, conclut qu'il est à la fois possible, utile et souhaitable de poursuivre la démarche engagée et de constituer sans attendre le groupement d'intérêt public afin de préparer la charte du Parc. Le collège des représentants des collectivités locales a donné son accord, en exprimant le souhait que le label « Parc national » permette de maintenir toutes les activités existantes sans contraintes supplémentaires et génère des moyens humains et financiers importants en provenance du ministère de l'Écologie. Il est clair que cette perspective est illusoire : il ne peut y avoir de parc national sans contraintes ; quant aux moyens financiers et humains, ils ne peuvent être, dans les années qui viennent, que modestes compte tenu de la politique d'austérité budgétaire menée par l'État.

Au nom de notre Association, nous avons exprimé, lors de la dernière réunion du comité de pilotage qui s'est tenue en mairie le 18 septembre dernier, nos plus vives réticences à la création d'un parc national à Fontainebleau, et dénoncé une démarche qui va à l'encontre des préoccupations et des vœux de la quasi-totalité des associations d'usagers. Nous avons souligné que le statut actuel de forêt de Protection pourrait naturellement être amendé, notamment en améliorant l'accueil du public, en maîtrisant mieux la circulation routière et en élargissant la place des élus dans les enceintes de gouvernance, mais qu'il reste pertinent, car il assure un bon équilibre entre le souci de protection de ce patrimoine naturel exceptionnel et sa fonction sociale d'ouverture à un public de plus en plus nombreux.

Les AFF, confortés par la motion votée à l'unanimité en assemblée générale le 12 juin dernier, vont continuer à faire connaître leurs arguments, notamment auprès des autorités de l'État qui auront à se

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

prononcer sur l'opportunité de poursuivre la démarche engagée par la mise en place d'un GIP et la rédaction de la charte, préalable à la création d'un Parc national.

Sécurisation de la circulation routière en Forêt

L'Association s'est attachée depuis plusieurs années à plaider en faveur d'un renforcement de la circulation sécurisée dans le massif forestier de Fontainebleau qui, malgré les progrès accomplis, reste globalement un point noir en Seine-et-Marne. Elle a ainsi appuyé le plan de conduite apaisée mis en œuvre par l'État puis par le conseil général. La direction des Routes du conseil général, en concertation avec l'Association, a défini un plan de sécurisation dont les grandes lignes ont été évoquées lors de notre assemblée générale. D'ores et déjà, plusieurs mesures ont été mises en œuvre : aménagement en cours du carrefour de la Croix-de-Saint-Hérem, limitation à 70 km/h de la vitesse en Forêt, avec comme première étape, trois sections de routes en Forêt, renforcement des contrôles routiers tant par la police que par la gendarmerie, etc. Un article fera le point des mesures prises dans le prochain numéro de *la Voix de la Forêt*. Ces mesures vont dans le sens des préoccupations de l'Association : elles constituent une première étape qui doit être développée notamment en étendant progressivement la limitation de la vitesse à 70 km/h à la plupart des routes qui traversent la Forêt.

II – LA VIE de L'ASSOCIATION

Journée du baliseur

Le 5 septembre a eu lieu la traditionnelle Journée du baliseur qui réunit chaque année les membres de la commission Terrain et ceux du conseil d'administration. Il s'agissait de la troisième édition qui s'est déroulée sur et autour du sentier 16, dans le massif des Trois-Pignons, certainement un des plus beaux parcours de la Forêt. Piloté par Oleg Sokolsky, il a eu pour thème la géologie bellifontaine. Cette rencontre a rassemblé près de 40 personnes et été une vraie réussite grâce à la conjonction d'une météo exceptionnelle, de l'efficacité et du talent de notre pilote et de ses complices. La matinée a permis de rencontrer des amorce de chaos spectaculaires et a été surtout géologique avec des explications lumineuses sur les différentes qualités de grès, du plus dur le pif au paf, le pouf étant le plus doux. Elle a permis de voir des paysages étranges et pourtant bellifontains dont le « Laris qui parle » évocateur de tempêtes hurlantes secouant la callune. L'après-midi a été botanique, avec, à proximité de la baignoire de la Mère-Thomas, la rencontre fortuite de l'Érica tétralix espèce rarissime et protégée, et surtout plus historique, avec Chappe, son télégraphe optique et ses successeurs, pirates ou non. Au déjeuner, l'historique mouvementé du tracé de ce sentier a été évoqué : il témoigne de la persévérance des Amis de la Forêt et de leurs baliseurs dans leur volonté de rechercher le plus beau tracé possible de découverte du milieu.

Le 50^e anniversaire du jumelage Fontainebleau-Constance

M. Frédéric Valletoux a écrit au président pour remercier les membres de l'Association d'« avoir pris une part active à la réussite de cet anniversaire ». On rappellera que les AFF ont participé de plusieurs façons à cette célébration qui s'est déroulée du 21 au 3 mai dernier : présence au rallye pédestre Fontainebleau-Constance, film sonorisé en français et en allemand intitulé *Souvenirs de Fontainebleau*, exposition sur le développement durable.

III - RELATIONS EXTÉRIEURES

Journée d'étude de la Fédération nationale des sociétés d'amis des forêts (10 septembre 2010)

Cette journée qu'organise traditionnellement la Fédération avait lieu cette année en forêt de l'Isle-Adam et avait pour thème « le bois-énergie ». Le matin, une table ronde a réuni des personnalités responsables de la forêt et de l'utilisation du bois ; l'après-midi, les participants ont pu visiter une chaufferie et des parcelles spécifiques de la forêt. M. Alex Poniatowski, député, maire de l'Isle-Adam, a accueilli les participants et s'est interrogé dans son discours sur l'avenir des forêts périurbaines,

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

comme celle de l'Isle-Adam, qui subissent des contraintes particulières ; il veut obtenir pour sa forêt un statut de forêt protection pour en assurer la pérennité. M. Philippe Leroy, sénateur, président de la Fédération, a ouvert les débats en insistant sur le dialogue nécessaires entre forestiers et utilisateurs du bois-énergie ou des bois-matériaux pour obtenir la meilleure exploitation possible de la forêt.

Plusieurs intervenants ont évoqué les différents aspects de l'utilisation du bois comme source d'énergie. M. Van de Maele, président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a rappelé que l'objectif européen est de consommer 20 % d'énergie renouvelable en 2020 en utilisant un volume important de biomasse et de bois. M. Bernard Gamblin, directeur technique de l'ONF, a montré que cet objectif pouvait être atteint sans prendre du bois sur les ressources actuelles mais en mobilisant, en les payant à un juste prix, les très importantes ressources potentielles qui existent dans les forêts françaises (26 millions de mètres cubes et 7 millions de mètres cubes de menu bois). M. Laurent de Sutter, président de l'Union des industries des panneaux de process (UIPP) et M. Pierre de Montlivaut, directeur des nouvelles offres énergétiques de Dalkia ont chacun défendu leur meilleure utilisation du bois et exprimé leur volonté d'éviter les conflits d'approvisionnement. L'un utilise toutes sortes de fibres de bois (ex-chutes de scieries, plaquettes papetières et même bois recyclé) pour fabriquer ses panneaux, et l'autre est encouragé à brûler d'abord dans ses chaudières du bois d'œuvre usagé (ex-vielles palettes, traverses de chemin de fer) ou du menu bois avant d'utiliser la même ressource que les fabricants de panneaux. Ils sont d'accord pour estimer que leurs industries ne peuvent qu'apporter un complément à la valeur du bois matériau qu'il convient de développer.

L'après-midi, les participants ont visité la chaufferie de Saint-Ouen-l'Aumône qui alimente un réseau de chauffage urbain : l'entreprise Dalkia vient d'y construire une imposante chaudière bois (25 MW de puissance et 18 mètres de haut) et les chaudières déjà existantes, au charbon et au gaz, n'y seront plus utilisées que quelques jours par an. Les agents de l'ONF ont ensuite fait visiter la forêt de l'Isle-Adam à Nerville-la-Forêt où les participants ont pu en particulier admirer des arbres remarquables.

IV - AGENDA

Artistes du Bout du monde

Cette association culturelle de Grez-sur-Loing nous informe de l'inauguration, le 17 octobre (et non le 17 septembre comme indiqué par erreur dans *la FV* n° 8), de l'itinéraire « *Sur les pas de Robert Louis Stevenson de Barbizon à Grez-sur-Loing* ». Rendez-vous, à 9 heures, à Barbizon, à l'entrée de l'allée aux Vaches, d'où partira une randonnée jusqu'à Grez-sur-Loing où se tiendra l'exposition « *Voyage avec R. L. Stevenson* ».

Exposition de cartes anciennes sur la Forêt

Une exposition autour de cartes anciennes de la Forêt est organisée par l'Association à l'initiative de Gérard Vallée. L'exposition présentera non seulement des cartes, dont certaines remontent au XVII^e siècle, mais aussi des documents anciens faisant revivre l'histoire de la Forêt. Elle sera ouverte le vendredi 29 octobre, à 17 heures, à Fontainebleau, salle des Élections, place du Marché, par une conférence, donnée par G. Vallée, sur « *l'Histoire de la forêt de Fontainebleau par ses cartes* ». L'exposition durera jusqu'au dimanche 31 octobre.

Exposition dans l'atelier de Paul Tavernier

Grâce à la complicité et la gentillesse de M. et Mme Henri Michel, propriétaires de l'ancienne maison de Paul Tavernier, l'arrière-petit-fils du célèbre peintre bellifontain, Thierry Hellouin de Ménibus présentera une série de dessins au pastel de la Forêt qu'il parcourt depuis son enfance, intitulée : « *Chemin faisant... par les routes forestières du massif de Fontainebleau et les allées autour du parc du château* ». La Société des amis et mécènes du château et les Amis de la Forêt, dont Paul Tavernier fut un des fondateurs, se sont

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

associés pour présenter cette exposition qui se déroulera les 16 et 17 octobre de 10 heures à 19 heures, 38, rue Royale, à Fontainebleau.

Promenades

Les AFF organisent cinq promenades du dimanche durant le dernier trimestre.

- **3 octobre** : les peintres et la Forêt.
- **10 octobre** : Barbizon, village de peintres.
- **17 octobre** : sortie mycologie.
- **14 novembre** : Fontainebleau, muse des écrivains.
- **21 novembre** : promenade Quizz.

Vous trouverez tous les détails, notamment les heures et lieux de rendez-vous, sur notre site web.

V - COTISATIONS

Conformément à la résolution votée par l'assemblée générale, nous attirons votre attention sur le nouveau barème des cotisations, valable à compter du 1^{er} janvier 2011, soit :

- Adhésion individuelle : **28 €**
- Adhésion familiale : **35 €**
- Associations et sociétés : ... **56 €**

Vous pouvez régler votre cotisation dès maintenant en adressant un chèque à l'ordre des AFF, à notre trésorier, Grégoire Lewandovski, 26, rue de la Cloche – BP 14 - 77301 Fontainebleau.